Règlement de Fonctionnement

1. Objet du reglement

Ce reglement de fonctionnement a pour objet de definir les modalites daccueil, de prise en charge et daccompagnement des usagers dans notre etablissement.

2. Horaires douverture

Letablissement est ouvert du lundi au vendredi, de 8h00 a 18h30. Les horaires doivent etre respectes par tous les usagers et visiteurs.

3. Accueil et accompagnement

Chaque usager est accueilli avec respect et bienveillance. Un referent est designe pour assurer le suivi du parcours de chaque personne.

4. Regles de vie commune

Il est demande a chacun dadopter un comportement respectueux, tant envers les autres usagers quenvers le personnel. Les actes de violence ou de discrimination ne seront pas toleres.

5. Responsabilites

Les usagers sont tenus responsables des objets personnels quils apportent dans letablissement. En cas de perte ou de vol, letablissement ne pourra etre tenu pour responsable.

6. Confidentialite

Toutes les informations concernant les usagers sont traitees dans le respect de la confidentialite et du secret professionnel.